89 B 8203

GIF FUTURES
SA au capital de 14 200 000 F.
Siège Social 10, rue du Faubourg Montmartre
75009 PARIS
RCS PARIS B 351 058 151

Tribunal de COMMERCE de PARIS
N° dépôt
6 MAI 1994
23023

Copie certifiée conforme

Alain CLOSIER
Président Directeur Général

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 1993

L'an mil neuf cent quatre-vingt treize, le treize décembre à 10 heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au 32, rue de Trévise 75009 PARIS, sur convocation faite par le Conseil d'Administration suivant lettre du 29/11/93.
Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance tant en son nom personnel que comme mandataire.

M. Alain CLOSIER préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Le Président appelle comme scrutateurs les actionnaires possédant le plus grand nombre de voix, présents et acceptants qui sont :

- La Financière des Marchés à Terme (FIMAT), représentée par M. P. BLANC,
- M. Marc BREILLOUT.

Le bureau ainsi constitué désigne M. Jean-Claude MARTINEZ pour remplir les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence, émargée en entrant par tous les membres présents, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 141 999 actions, soit plus de la moitié des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.
Le président rappelle que la présente Assemblée s'est réunie pour statuer sur l'ordre du jour suivant :
- ratification des modifications intervenues dans la composition des organes sociaux de la Société,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée constate le départ de :

• Monsieur Jean-Louis PEYRUDE, Président Directeur Général, démissionnaire, remplacé par Monsieur Alain CLOSIER au cours de l'Assemblée du 20 mars 1992,

• Monsieur Eric VAN LABECK, Directeur Général non administrateur, démissionnaire,

• La Générale de Placement, Banque, administrateur démissionnaire, remplacé par Monsieur Gérard BAREGES au cours de l'Assemblée du 20 mars 1992,

Tribunal de Commerce
15 404 2 15

• La Société Marseillaise de Crédit, administrateur démissionnaire,

• La Compagnie Financière Edmond de Rothschild, administrateur démissionnaire,

• Rothschild et Compagnie Banque, administrateur démissionnaire,

• Banque de Financement et de Trésorerie, administrateur démissionnaire,

• Banque Martin Maurel, administrateur démissionnaire, remplacé par la Financière des Marchés à Terme (FIMAT), représentée par Monsieur Patrice BLANC, au cours de l'Assemblée du 20 mars 1992,

• Banque Industrielle et Commerciale du Marais, administrateur démissionnaire, remplacé par Monsieur Gilles BÉRAT au cours de l'Assemblée du 20 mars 1992,

• GIE Gifmat, administrateur démissionnaire, remplacé par Monsieur Jean-Claude MARTINEZ au cours de l'assemblée du 20 mars 1992.

En conséquence, la collectivité des associés de GIF FUTURES prend acte des modifications intervenues dans la composition des organes sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs à son Président à l'effet de mettre en oeuvre les décisions qui précèdent et d'effectuer toutes formalités corrélatives de dépôt, publicité et autres qu'il appartiendra et notamment de signer seul le certificat de conformité.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent Procès Verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau pour servir et valoir ce que de droit.

Les scrutateurs, **Le Président,**

Le Secrétaire,